





# Le territoire du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne



Créé le 31 octobre 2013



140 km du nord au sud  
70 km d'est en ouest



650 000 habitants



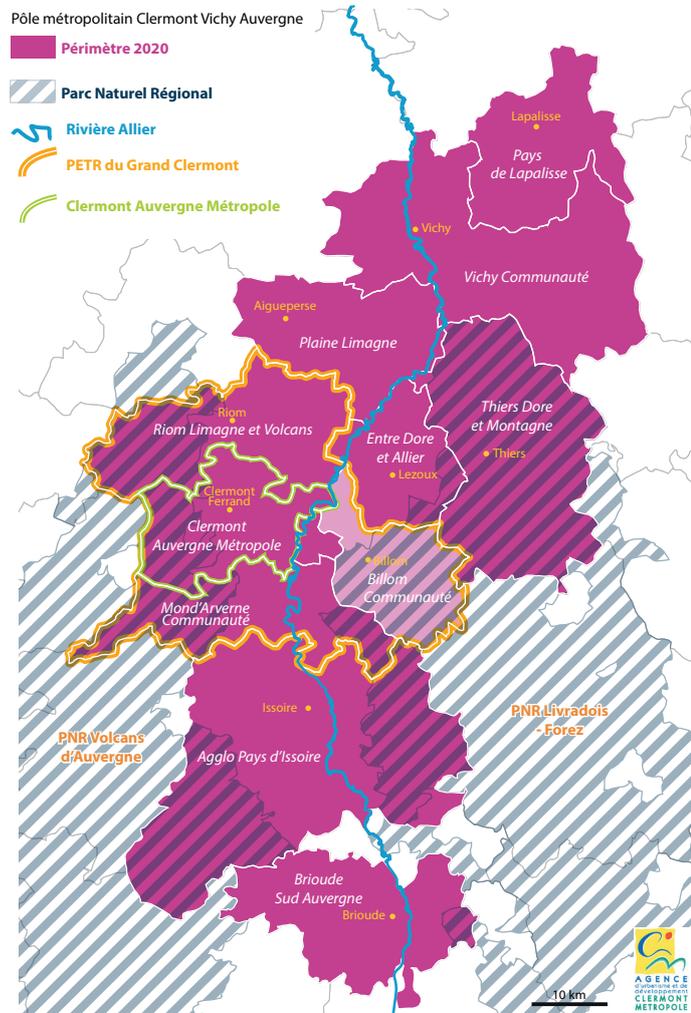
342 communes  
11 EPCI membres + la CCI63

- 1 métropole
- 3 communautés d'agglomération
- 7 communautés de communes

3 structures associées



- 2 Parcs Naturels Régionaux (Volcans d'Auvergne et Livradois Forez)
- PÉTR du Grand Clermont



## 20 pôles métropolitains en France 4 pôles en Auvergne-Rhône-Alpes

Les pôles métropolitains ont été créés par le législateur en 2010 afin de **favoriser les coopérations territoriales autour des principales agglomérations françaises**. La volonté est de permettre aux territoires de travailler ensemble des sujets collectifs, de dépasser les limites administratives des intercommunalités quand cela est pertinent.

Un pôle métropolitain peut porter des actions ou se voir transférer des compétences.

Parmi les thématiques de prédilection des pôles métropolitains, se trouvent les mobilités, le développement économique, l'énergie, la santé, l'enseignement supérieur et la recherche, le tourisme, la culture. Le réseau national des pôles permet de partager les expériences d'alliances territoriales sur des projets relevant de ces thématiques.

Seulement neuf territoires, dont le bassin clermontois, combinent pôles métropolitains et métropoles.



68 Ter avenue Edouard Michelin  
63100 Clermont-Ferrand



04 73 17 48 02



contact@pm-cva.org

